

Le p'tit Fleurion

N°43
JUN 2020



Edito du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Le 15 mars dernier avaient lieu les élections municipales dans le contexte bien particulier de la crise sanitaire du Covid 19 et l'unique liste, Agir avec vous pour Fleury, était élue dès le 1^{er} tour.

Conformément aux mesures gouvernementales, le nouveau conseil a été mis en place le 18 mai dernier. Entre-temps, l'ancienne équipe, avec laquelle j'ai eu un réel plaisir à travailler, a assuré l'intérim.

L'élection du maire et des adjoints a eu lieu le 25 mai et les conseillers municipaux m'ont élu maire de notre commune. C'est pour moi un honneur mais aussi une lourde tâche que j'essaierai d'assumer au mieux avec toute l'équipe municipale.

Nous travaillerons en bonne collaboration avec toutes les associations. Je les rencontrerai, très prochainement, avec mes adjoints et les commissions respectives afin d'évaluer leurs attentes.

Comme vous le savez, l'école tient une grande place dans la vie de notre commune. En regroupement pédagogique avec la Bloutière, nous souhaitons que nos 2 communes continuent à entretenir de bonnes relations et à échanger dans un esprit constructif.

Il nous faudra très prochainement siéger à la communauté de communes où nous défendrons les intérêts de Fleury, troisième commune la plus importante de notre canton.

Enfin, je tiens particulièrement à remercier tous les commerçants, artisans et employés qui ont continué à travailler sans relâche pendant cette crise sanitaire sans précédent.

Dialoguons pour faire de notre commune un vivre ensemble agréable.

Je reste à votre écoute. Prenez soin de vous !



Daniel VESVAL

SOMMAIRE

- Actualités p. 2-3-4
- Associations p. 5
- Citoyenneté p. 6
- Nouveautés p. 7
- A propos du COVID-19 p. 7
- Environnement p. 8

Contacter la Mairie

Le Bourg, 10 Rue de l'Eglise
50800 FLEURY

☎ 02 33 51 13 57

✉ mairie.fleury2@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Site : www.fleury-manche.fr

Le nouveau conseil municipal



Daniel VESVAL
Maire



Sylvie KLIMCZAK-PRADOT
1^{ère} Adjointe



Freddy LAUBEL
2^{ème} Adjoint



Catherine BAZIN
3^{ème} Adjointe



Hubert QUESNEL



Isabelle LEBOUVIER



Bruno HESLOUIN



Cathy GOURVENEK



Cyril BEQUET



Patrice GUERIN



Jennifer DUPONT



Marie-Line LE ROY



Camille LEFEVRE



Stéphanie GUESDON



Lionel ROULIN

Les employés municipaux



Françoise PORCHER
Secrétaire de Mairie



Isabelle JASKINA
Secrétaire de Mairie



Nathalie LAURENT
Employée communale



Samantha LEMOAL-LACAMBRE
Employée communale



Jacques GIBAULT
Employé communal



Eric LE GOUT
Employé communal

Liste des commissions communales

M. Daniel VESVAL, Maire, est membre de droit et président de chacune des commissions

AFFAIRES SCOLAIRES :

Vice-Présidente : Catherine BAZIN ;

Membres : Stéphanie GUESDON, Camille LEFEVRE, Bruno HESLOUIN, Cathy GOURVENEK, Marie-Line LE ROY

VOIRIES :

Vice-Président : Freddy LAUBEL ;

Membres : Bruno HESLOUIN, Hubert QUESNEL, Isabelle LEBOUVIER, Cyril BEQUET, Lionel ROULIN

TRAVAUX ET BATIMENTS :

Vice-Président : Bruno HESLOUIN ;

Membres : Freddy LAUBEL, Lionel ROULIN, Patrice GUERIN, Sylvie KLIMCZAK-PRADOT, Camille LEFEVRE, Isabelle LEBOUVIER

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL :

Vice-Présidente : Sylvie KLIMCZAK-PRADOT

Membres : Marie-Line LE ROY, Cyril BEQUET, Cathy GOURVENEK, Catherine BAZIN, Jennifer DUPONT

CIMETIERE :

Vice-Présidente : Sylvie KLIMCZAK-PRADOT ;

Membres : Camille LEFEVRE, Bruno HESLOUIN

ACTION SOCIALE :

Vice-Présidente : Sylvie KLIMCZAK-PRADOT ;

Membres : Catherine BAZIN, Hubert QUESNEL, Isabelle LEBOUVIER, Jennifer DUPONT

FINANCES,

APPELS D'OFFRES ET MARCHES PUBLICS :

Vice-Président : Lionel ROULIN ;

Membres : Freddy LAUBEL, Patrice GUERIN, Sylvie KLIMCZAK-PRADOT, Catherine BAZIN, Bruno HESLOUIN, Isabelle LEBOUVIER, Camille LEFEVRE

SPORTS ET LOISIRS :

Vice-Président : Cyril BEQUET ;

Membres : Bruno HESLOUIN, Stéphanie GUESDON, Jennifer DUPONT

PERSONNEL COMMUNAL :

Vice-Président : Bruno HESLOUIN ;

Membres : Cyril BEQUET, Catherine BAZIN, Freddy LAUBEL, Lionel ROULIN, Sylvie KLIMCZAK-PRADOT

AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT :

Vice-Présidente : Stéphanie GUESDON ;

Membres : Hubert QUESNEL, Cathy GOURVENEK, Isabelle LEBOUVIER, Camille LEFEVRE

Travaux

■ Le lotissement communal « de l'étang » :

l'entreprise GATP est venue faire le piquetage le 15 juin et les travaux de terrassement ont démarré le 17 juin



■ Couverture de 2 garages situés près du terrain multisports :

les travaux de remaniage ont été réalisés par Bruno HESLOUIN et Daniel VESVAL : *merci à eux !*

■ Elagage des haies du chemin situé à la Bertochère :

suite à l'elagage réalisé, nous remercions Hubert QUESNEL et Jean-Christophe LEBOUVIER pour le prêt de leur matériel et leur aide.



Un retour à l'école inédit et progressif

L'école a ré-ouvert ses portes le mardi 12 mai, la rentrée s'est déroulée comme suit :

Le 12 mai : CP, 6 élèves sur 8.

Le 14 mai : Grande section, 12 élèves sur 13.

Le 18 mai : Moyenne section, 16 élèves sur 23, répartis en 2 groupes de 8.

Les très petites et petites sections n'ont pas pu être accueillies en raison d'un manque de locaux et d'enseignants.

L'organisation respecte le protocole national sanitaire :

La récréation se fait à tour de rôle par groupe de 15 maximum.



À l'heure où nous imprimons, l'école redevient obligatoire dès le 22 juin. La cantine (dans la salle polyvalente) est remise en place également. Les informations seront transmises aux parents au fur et à mesure de l'évolution de l'organisation.

La cantine est assurée sous forme de plateaux-repas froids. Les repas sont pris en classe pour éviter les croisements.

Le nettoyage des classes et du matériel pédagogique est assuré par les employées de la commune.

La garderie est assurée par l'Intercom.

Le transport entre la Bloutière et Fleury est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Effectif pour la rentrée pour le RPI

Le nombre d'inscriptions n'est pas encore définitif mais nous avons, pour l'instant, 13 nouveaux inscrits ! Ces nouvelles inscriptions portent l'effectif à 136 élèves. Ce chiffre pourra bien entendu évoluer jusqu'au jour de la rentrée. Pour toutes inscriptions, merci de contacter la mairie.



LA MAM FLEURIE, la nouvelle Maison d'Assistantes Maternelles !



Animées par un profond désir de reconversion, Catherine LEROUX-TAPIN, aide-soignante, 37 ans et maman de 2 enfants, et Déborah MONOURY, infirmière, 31 ans et maman de 3 enfants, ont eu l'idée de créer un projet qui répond à un réel besoin sur notre territoire.

Et c'est ainsi qu'a commencé, fin mai 2019, l'aventure de la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) avec, pour ces 2 professionnelles de la santé, son lot de démarches administratives : création d'une association, construction d'une maison, validation des plans et du règlement intérieur par le médecin de la PMI ...

Idéalement située au centre de Fleury, sur le chemin de l'école, la construction de la maison de plain pied est à ce jour, quasi terminée. L'aménagement se veut familial, convivial, parfaitement adapté aux besoins des enfants et permettra d'accueillir des enfants à partir de **3 mois**. L'amplitude horaire envisagée sera de **7h00 à 19h30** (horaires pouvant évoluer selon les besoins).

Leurs formations d'assistantes maternelles, retardées en raison de la crise sanitaire, auront lieu en septembre et aborderont les thèmes du développement de l'enfant et des gestes de secours.

Très sensibles à la **pédagogie Montessori**, Catherine et Déborah vont également encourager la motricité libre, le portage physiologique avec écharpe et le langage des signes au sein de la MAM ...

Des thèmes dans l'air du temps !

L'ouverture est prévue pour le 1^{er} octobre 2020 et il reste des places disponibles alors n'hésitez pas à contacter Catherine LEROUX-TAPIN au **06.79.08.83.06**
Mail : **lamamfleurie@gmail.fr**
Vous pouvez aussi consulter la page Facebook.

Associations

Le 7 février 2020 : Assemblée générale du comité des fêtes

Un vote à bulletin secret a permis d'élire à une très large majorité le nouveau président Christian PELLERIN.

Voici l'équipe qui l'entoure :

Arnaud HESLOUIN 1^{er} vice-président,
Nicolas MARIE 2^{ème} vice-président,
Benjamin CORDON 3^{ème} vice-président,
Damien JOSSEAUME 4^{ème} vice-président,
Stéphanie BOSSARD trésorière,
Isabelle LEBOUVIER trésorière adjointe,
Lionel ROULIN trésorier adjoint,
Anita MORIN secrétaire,
Marine PIHAN secrétaire adjointe,
Nathalie HOUDUSSE secrétaire adjointe.



Le nouveau bureau autour du président Christian PELLERIN, 3^{ème} en partant de la gauche au 2^{ème} rang.

Tous les évènements prévus jusqu'au 31 août sont annulés.

TOUS LES BÉNÉVOLES SONT LES BIENVENUS !!! CONVIVIALITÉ GARANTIE !

Gym volontaire



L'association a enregistré 26 licenciés pour la saison 2019-2020. Suite à l'arrêt temporaire durant le confinement, les cours de gym ont repris en juin, en extérieur, sur le city stade avec une participation de 9 personnes.

La rentrée est prévue mi-septembre, tous les jeudis de 18h00 à 19h00 (hors vacances scolaires).

Contact : Mme Yveline MALARODA au 06 71 24 41 38

Venez nombreux et nombreuses !

Consommez local !

L'association Villedieu Percy Dynamic a lancé un dispositif «**chèque-cadeau**» pour favoriser la consommation sur le territoire. Ces chèques seront revendus à moitié prix de leur valeur faciale. Chaque foyer pourra en acheter pour 30€ maximum correspondant à 60€ de bons d'achat à dépenser chez les commerçants. La moitié est donc offerte par l'association !

Rendez-vous en Mairie à partir du 22 juin.

Fleury Sports section football

Pour sa première année de reprise, nos footballeurs fleuriens se sont classés 3^{ème} du championnat de 4^{ème} division à tout juste 1 point du 2^{ème} du championnat ! Un très bon résultat pour cette nouvelle équipe ! En fonction des prochaines annonces du gouvernement, la reprise de l'entraînement se fera début Août.

Pour toutes les personnes désirant rejoindre le club de football de Fleury, **merci de contacter Mr Wilfried HONORÉ au 06 70 02 08 65**

Danse AVENEL

N'ayant toujours pas l'autorisation d'ouvrir à nouveau les cours collectifs de danse en couple dites «de contact», Mme Cathy Avenel nous informe que les cours du mercredi soir à la salle polyvalente ne reprendront pas pour la saison 2020-2021.

Club du 3^{ème} âge

La date de la prochaine Assemblée Générale n'étant, à ce jour, pas encore fixée, merci de vous adresser, pour tout renseignement, à **Mme Paulette ESNEULT Tél : 02 33 51 24 62**

Le 75^{ème} anniversaire de la victoire sur le Nazisme célébré en petit comité le vendredi 8 mai 2020



En hommage aux soldats tombés pour la France lors de la seconde guerre mondiale, Marc BRIENS a déposé la gerbe aux pieds du monument aux morts uniquement entouré, confinement oblige !, de ses adjoints : Daniel VESVAL, Freddy LAUBEL, Catherine BAZIN et Sylvie KLIMCZAK-PRADOT.

L'armée de terre intensifie son recrutement en 2020

En 2019, l'armée de terre a proposé 276 postes aux jeunes bas-normands (pour servir partout en France) dont 95 aux garçons et filles du département de la Manche.

CONTACT :

Adjudant Meyer Kostia, Caserne Bellevue 170 rue de l'Exode 50 000 Saint-Lô. Tél : **02 33 06 94 14** pour tout rendez-vous.

E-mail : kostia.meyer@intradef.gouv.fr

Nuisances sonores

Vos tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et autres engins sonores peuvent être utilisés :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h - Le dimanche de 10h à 12h
(Arrêté préfectoral du 27 mars 1997)

Faisons aussi preuve de bienveillance vis à vis de nos voisins concernant les nuisances dues aux aboiements des chiens à des heures non acceptables !

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !



En effet, les fumées et les odeurs sont toxiques, sans compter la nuisance pour vos voisins. Ayez plutôt le réflexe de composter ou d'aller à la déchetterie. En cas de non respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

Les poubelles

Pour éviter que les sacs soient éventrés et que les déchets soient éparpillés, **merci de ne sortir vos poubelles que la veille du ramassage.**

Naissances

BRAZIER Nathanaël, le 10 janvier 2020 à Avranches
BOUCHER PONSAC, Titouan le 15 janvier 2020 à Avranches
LEGASTELOIS Ilyan, le 24 février 2020 à Avranches
HESLOUIN Joé, le 19 mars 2020 à Avranches
HESLOUIN Joy, le 19 mars 2020 à Avranches
ROBICHON Tiago, le 4 mai 2020 à Avranches
CARON GILBERT Maël, le 16 mai 2020 à Avranches
LELONG Tom, le 1^{er} juin 2020 à Avranches
BOSSARD Azély, le 1^{er} juin 2020 à Avranches

Décès

LELOUP Yvette, le 27 Février 2020
VILLAIN Sylvie, le 09 avril 2020

A propos de...

CO (Corona) **VI** (Virus) **D** (Disease = maladie) **19** (2019 apparition de la maladie)

Lundi 16 mars au soir, notre Président, Emmanuel MACRON, annonce que notre pays entre en guerre contre un ennemi invisible : le CORONAVIRUS et l'état de confinement sanitaire est décrété à compter du 17 mars à midi.

Une mesure inédite qui plonge la population dans un grand désarroi.

Qui au lendemain de cette annonce n'a pas ressenti le poids écrasant du silence dans nos villes et dans nos campagnes ? Le temps semble avoir suspendu son vol et la vie a continué malgré les interdits, les mesures de protection, de distanciation...

Notre environnement personnel et professionnel a profondément changé ces dernières semaines.

Nous avons enrichi notre vocabulaire de mots jusqu'ici inconnus ou peu usités... « coronavirus, covid 19, pandémie, confinement, aplatis la courbe, cas asymptomatique, cluster (foyer de cas), FFP2, quatorzaine, urgence sanitaire, télétravail, R zéro, ... »

Nous avons appris à mieux nous protéger : lavage des mains, gel hydroalcoolique, masque chirurgical, visière de protection, distanciation sociale, sens de circulation, accueil des personnes, ...

Partout, de nouveaux logos ont fait leur apparition...

Nous vivons un profond bouleversement de nos comportements.

Nous entrons désormais en période de déconfinement avec ses étapes successives...

Notre département est en vert, ce qui ne doit pas nous faire croire que la crise est derrière nous.

Nous allons vivre avec ce virus encore plusieurs mois. Il faut impérativement poursuivre notre mobilisation, maintenir et renforcer les gestes barrières, prendre soin

Le grilleur « Ayez la frite »

Yves et Corinne STUR-BEAUX seront présents **tous les mercredis de 10h00 à 14h00** sur la place Raymond Dupard. A la carte : saucisses, merguez, côtes de porc, jambon grillé, avec ou sans pain, et frites MAISON !!!



Poissonnerie « Jennifer DUPONT »

Tous les mercredis matin de 11h à 12h, venez acheter votre poisson frais, parking de la boulangerie.

Contact : 06 80 71 34 37

les uns des autres, dans notre travail, bien entendu, mais aussi dans notre vie privée.

Nous ne vivons pas « après » de la même manière.

RESTONS PRUDENTS !

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Éviter de se toucher le visage

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et en présence d'élèves pour les personnels

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)

Le frelon asiatique, une menace pour notre écosystème !

La Mairie de Fleury participe au programme départemental de lutte contre le frelon asiatique. Cette espèce, arrivée en France par hasard en 2004, a un effet dévastateur sur notre biodiversité et notamment sur la population d'abeilles. Le danger est réel à proximité des nids et sur les étals des marchés dont l'espèce est friande. Elle n'a pas de prédateur à ce jour.

Comment lutter ?

Dès que vous découvrez un nid, signalez-le immédiatement à la mairie !

Transmettez le maximum d'informations : localisation précise, hauteur etc.

A quoi ressemble un nid ?

Il s'agit d'une boule beige/marron, suspendue par le haut, avec un trou sur le dessous (entrée).

Ce nid commence par la taille d'un œuf pour parfois atteindre 1 mètre !

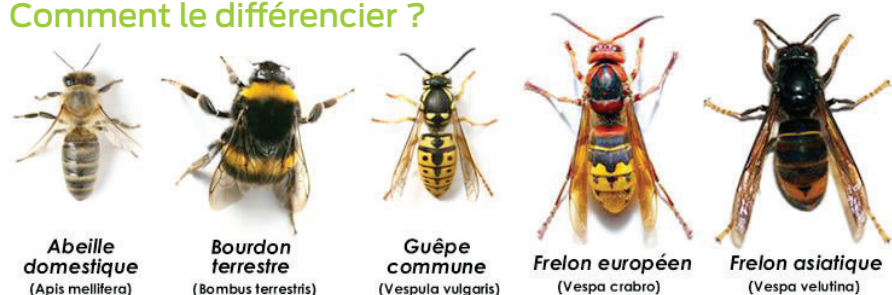
Que se passe-t-il ensuite ?

La mairie déclare ce nid sur une plateforme dédiée à cet effet. Une entreprise est mandatée pour détruire le nid, sans aucun frais pour vous ! (attention, pas de remboursement si vous contactez une entreprise vous-même).

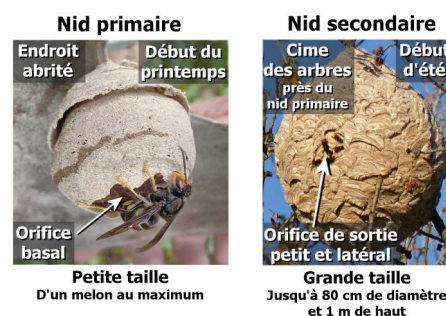
Les mauvais réflexes ...

- Il ne faut surtout pas intervenir soi-même sur un nid (risque d'attaque collective, risque de dispersion des frelons et des reines fondatrices).
- Il est inutile de signaler l'observation d'un individu sans avoir localisé son nid.
- Il est déconseillé d'utiliser des pièges non homologués et/ou non sélectifs.
- Il est inutile de signaler le nid au SDIS sauf en cas de risque imminent pour la population.

Comment le différencier ?



Frelon noir avec une seule bande jaune à l'arrière.
Taille réelle : 3 cm



Prenons soin de nos abeilles

Jean-Louis LECHAPLAIN récupère vos essaims d'abeilles !
Ce fleurion passionné, fabrique des « maisons d'accueil » pour les abeilles.

Si vous voyez un essaim se poser chez vous, n'hésitez pas à le contacter au : 06.83.15.45.50

